

**Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration de l'Université de
Toulouse du 6 juillet 2026.**

Conseil d'administration du 5 octobre 2026

Délibération 2026/10/CA-001

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 23 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

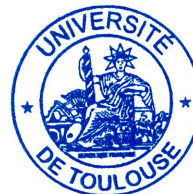
- APPROUVE le compte rendu du Conseil d'administration de l'Université de Toulouse du 6 juillet 2026.

Toulouse le 5 octobre 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

P.O. VP CA

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

19 octobre 2026

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 32

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1